



MASTER LEMMEA
LETTRES ET MULTIMÉDIAS : MÉTIERS DE L'ÉDITION ET DE L'AUDIOVISUEL
 —ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021—

Le présent document synthétise des informations accessibles dans différentes pages du site de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université, lesquelles peuvent connaître des modifications. Dépourvu de valeur contractuelle, il est seulement destiné à regrouper les informations répondant aux principales questions que se posent les candidats aux différents parcours du master. Ceux-ci sont donc invités à consulter régulièrement les informations accessibles aux adresses indiquées.

1. LE MASTER

Proposé par l'UFR de Littérature française et comparée, le master est l'une des branches de la mention Lettres, elle-même ancrée dans le domaine Art, Lettres, Langues. Il a été créé en 1994, à une époque où il existait encore très peu de formations professionnalisantes dans les filières littéraires des universités françaises.

La spécificité de la formation est double : elle réside, d'une part, dans l'association d'options (ici nommées « parcours ») très rarement associées, d'autre part dans leur rattachement à un master de lettres réputé pour son niveau d'excellence. L'association des différents domaines concernés n'a cessé d'être renforcée : elle se fait autour de la littérature (comme horizon de culture et de réflexion), de l'écriture et des supports numériques – les capacités rédactionnelles étant développées selon les objectifs propres à chaque option : politiques éditoriales ou métiers de l'écrit et de la correction, dans un cas, écritures scénaristiques de fictions ou de documentaires, dans l'autre.

Le site d'Effervescence, l'association des étudiants et anciens du master témoigne de la vitalité de celui-ci à travers son important réseau de professionnels et les nombreuses offres d'emploi qu'il propose.

Site de l'association Effervescence : <http://effervescence-sorbonne.paris>

2. PARCOURS, STAGE, APPRENTISSAGE

Structure du master LEMMEA

MASTER 1	MASTER 2
Parcours indifférencié dit « généraliste » (135 places) Stage au 2 nd semestre (3 à 6 mois)	
Parcours en apprentissage (2 jours de cours / 3 jours en entreprise ; 60 à 100 % SMIC)	
M1 CREM-Création éditoriale multisupports (15 places)	M2 CREM-Création éditoriale multisupports (15 places < M1 CREM + 15 places accès direct)
	M2 CORREM-Écrit et correction multisupports (15 places)
	M2 SCEDIL-Scénario et direction littéraire (15 places)

En **M1**, le master comprend deux parcours :

◆ Le **parcours généraliste** (ou indifférencié), dont la capacité d'accueil est limitée à 135 places de primo-entrants (sur les modalités d'accès, voir *infra* la **rubrique 4**). Il comporte des enseignements optionnels en édition, audiovisuel, journalisme, communication. Le premier semestre est centré sur

la formation initiale à l'université : cours, travaux dirigés et préparation du mémoire de recherche (comptant au minimum une soixantaine de pages de texte). Le second semestre est validé par un stage d'une durée de trois à six mois, par le rapport de stage et par la soutenance du mémoire de recherche (sur le choix du sujet, voir *infra* la **rubrique 5**). Il n'est pas possible d'effectuer l'année de M1 à l'étranger, en séjour d'échange, car le caractère spécifique des enseignements du premier semestre ainsi que leur ancrage dans les champs professionnels français ne trouvent pas d'équivalent possible dans un autre pays. Toute demande d'échange universitaire sera donc systématiquement refusée. En revanche, le stage professionnel au second semestre peut éventuellement s'effectuer à l'étranger, si les conditions exigées (pertinence, sécurité, conditions légales) sont remplies.

Le détail des enseignements du parcours est accessible sur le site de l'UFR à l'adresse suivante : <http://lettres.sorbonne-universite.fr/telechargements-3109>

♦ Le **parcours de formation par apprentissage en alternance Création éditoriale multisupports (CREM)**, dont la capacité d'accueil est limitée à une quinzaine de places (sur les modalités d'accès, voir *infra* la **rubrique 4**). La formation comporte des enseignements fondamentaux et des enseignements spécialisés délivrés à l'université en alternance avec l'apprentissage en entreprise. Alternance : 2 jours à l'université + 3 jours en entreprise.

En **M2**, le master offre trois parcours de formation par apprentissage en alternance, chaque parcours comportant des enseignements fondamentaux (tronc commun) et des enseignements spécialisés délivrés à l'université en alternance avec l'apprentissage en entreprise :

♦ Le **parcours Création éditoriale multisupports (CREM)**, dont la capacité d'accueil est limitée à une trentaine de places, une quinzaine pour la promotion venant du M1 CREM (sous condition de validation de cette première année) et une quinzaine pour l'accès direct, auxquelles peuvent postuler les candidats issus soit du parcours généraliste du master, soit d'autres masters (sur les modalités d'accès, voir *infra* la **rubrique 4**). Alternance : 2 jours à l'université (lundi et mardi) + 3 jours en entreprise.

♦ Le **parcours Métiers de l'écrit et de la correction multisupports (CORREM)**, dont la capacité d'accueil est limitée à une quinzaine de places, auxquelles peuvent postuler les candidats issus soit du parcours généraliste du master, soit d'autres masters (sur les modalités d'accès, voir *infra* la **rubrique 4**). Alternance : 2 jours à l'université (jeudi et vendredi) + 3 jours en entreprise.

♦ Le **parcours Métiers du scénario et de la direction littéraire (SCEDIL)**, dont la capacité d'accueil est limitée à une quinzaine de places, auxquelles peuvent postuler les candidats issus soit du parcours généraliste du master, soit d'autres masters (sur les modalités d'accès, voir *infra* la **rubrique 4**). Alternance : deux sessions de trois semaines à l'université (en septembre et en janvier), et 1 jour à l'université (vendredi) + 4 jours en entreprise, le reste de l'année.

Le détail de l'ensemble des enseignements dans tous les parcours est accessible sur le site de l'UFR à l'adresse suivante : <http://lettres.sorbonne-universite.fr/telechargements-3109>

Pour l'actualité des parcours CREM et SCEDIL, consulter les sites :

<http://m2edition.paris-sorbonne.fr>

<http://m2audiovisuel.paris-sorbonne.fr>

Le stage (M1 LEMMEA)

C'est aux étudiants qu'il appartient de trouver leur stage. Pour la recherche d'une entreprise et pour l'établissement de la convention, ils bénéficient de l'aide du Service Commun Universitaire pour l'Information, l'Orientation et l'Insertion Professionnelle (SCUIOIP) de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université.

Voir la page d'accueil du SCUIOIP : <http://lettres.sorbonne-universite.fr/presentation-scuioip>

Pour ceux qui aspirent à présenter leur **candidature au M2 CREM**, il est fortement conseillé de choisir une maison d'édition proposant des fonctions sur le maillon proprement éditorial (de la réception des manuscrits au BAT). Les expériences en édition numérique et dans le domaine de l'acquisition et de la vente des droits sont les bienvenues. Les stages effectués dans les services de

commercialisation (marketing) et de communication (service de presse) sont jugés non pertinents par rapport aux objectifs de l'option CREM 2.

Pour ceux qui aspirent à présenter leur **candidature au M2 SCEDIL**, il est fortement conseillé de choisir une société de production proposant des fonctions autour de l'écriture ou de la lecture de scénarios, dans le domaine de la fiction (cinématographique ou audiovisuelle), du documentaire ou de secteurs plus spécialisés (webdocumentaire, animation, productions interactives, etc.).

L'apprentissage (M1 et M2 CREM, M2 CORREM, M2 SCEDIL)

L'apprentissage est effectué en partenariat avec le CFA de l'Édition-Asfored (Association nationale pour la formation et le perfectionnement professionnels dans les métiers de l'édition), émanant du SNE (Syndicat national de l'édition). L'Asfored organise des sessions d'information à l'issue des épreuves d'admission et apporte son assistance dans la recherche d'entreprises et l'établissement des contrats (un an ou deux ans). Il est fortement conseillé aux candidats aux différents parcours en apprentissage de prendre des contacts, avant même le début du concours, avec des entreprises des secteurs de l'édition et de l'audiovisuel aux fins d'explorer les possibilités d'engagement sur un contrat.

Site de l'Asfored : <https://asfored.org>

À l'université et en entreprise (stage ou apprentissage)

Quel que soit le parcours choisi, les étudiants doivent attacher autant d'importance à l'enseignement proprement universitaire qu'à leur travail en entreprise. Le master ne doit pas être utilisé comme une plate-forme destinée à faciliter l'obtention d'une convention de stage ou d'un contrat d'apprentissage. Un étudiant du parcours généraliste qui n'aura pas été assidu ne pourra obtenir la signature de sa convention de stage. Par ailleurs, il est attendu des étudiants qu'ils soient non seulement assidus aux cours, mais qu'ils s'y engagent pleinement. S'il n'est pas rare que des étudiants du parcours généraliste ne parviennent pas à valider leur année, cette éventualité n'est pas à exclure pour les étudiants admis dans des formations par apprentissage : le contrat ne leur garantit ni le passage automatique du M1 CREM au M2 CREM, ni la délivrance du diplôme à l'issue des parcours professionnalisants.

3. COMPÉTENCES ET OBJECTIFS

1) Parcours généraliste M1 LEMMEA

Au cours de cette première année, les étudiants doivent renforcer ou acquérir les **compétences** suivantes :

Compétences transversales : maîtrise de l'expression écrite et orale ; culture littéraire, audiovisuelle et générale ; recherche documentaire ; capacité de synthèse et d'argumentation.

Ces compétences sont particulièrement prisées dans les milieux de l'édition, de la production et du développement audiovisuels, du journalisme et de la communication culturelle.

Compétences spécialisées : connaissance du champ éditorial français et du champ audiovisuel français, tant sur les plans économique, professionnel que proprement créatif ; initiation aux théories médiatiques ; acquisition des techniques de rédactions spécialisées : écritures éditoriales, écritures audiovisuelles (scénario), rédaction journalistique et rédaction communicationnelle ; maîtrise des techniques numériques de base pour l'édition : mise en forme, traitement de texte, correction éditoriale, travail sur les images, découverte des logiciels professionnels ; initiation aux nouvelles écritures numériques et interactives.

À l'issue de l'année, les étudiants ont le choix entre plusieurs possibilités : ils peuvent présenter leur candidature

ou bien à l'une des **trois formations par apprentissage en alternance** proposées en deuxième année : Création éditoriale multisupports (CREM), Métiers de l'écrit et de la correction multisupports (CORREM) ou Métiers du scénario et de la direction littéraire (SCEDIL),

ou bien à l'une des **formations professionnalisantes de M2** existant à Paris-Sorbonne (comme le CELSA, pour les étudiants qui ont choisi l'option Communication) ou ailleurs (masters 2

professionnalisants de Paris-Est Marne-la-Vallée, Sorbonne Nouvelle, Paris-Diderot, Paris Panthéon Sorbonne, Paris Nanterre, écoles de journalisme, de cinéma, d'audiovisuel, etc.),

□ ou bien à l'une des **formations Recherche de M2** existant dans la mention (par exemple, en littérature française ou en littérature comparée), dans d'autres disciplines et/ou d'autres universités et ont ainsi la possibilité de poursuivre, moyennant certaines conditions, en études doctorales.

Débouchés possibles : métiers de l'édition, de l'écriture audiovisuelle, de la culture, du journalisme et de la communication ; métiers de la production audiovisuelle, de l'assistantat de production et de la distribution audiovisuelle.

2) Parcours de formation par apprentissage en alternance

Les masters CREM, CORREM et SCEDIL n'ont pas vocation à former des exécutants, mais les futurs décideurs dans les métiers de l'édition et de l'audiovisuel ainsi que dans les entreprises et institutions culturelles. Les critères retenus pour l'attribution du diplôme (comme pour la sélection des candidats) font une large place à l'autonomie, à la capacité de réflexion et de synthèse, à l'aptitude à prendre des décisions et à travailler en équipe.

◆ Parcours Création éditoriale multisupports (CREM) :

Compétences à renforcer ou acquérir :

Compétences transversales : maîtrise de l'expression écrite et orale ; culture littéraire et générale.

Ces compétences sont particulièrement prisées dans les milieux éditoriaux.

Compétences spécialisées : connaissance du marché éditorial français et international, et des politiques éditoriales adaptées aux divers secteurs ; maîtrise des techniques d'élaboration d'un projet éditorial au format papier et au format numérique (outils de suivi et de gestion) ; gestion d'une équipe éditoriale dans toutes ses dimensions, juridiques, techniques, économiques, marketing et commerciales ; gestion des tâches éditoriales et graphiques : préparation de copie, correction d'épreuves, rédaction éditoriale, conception et/ou suivi de maquette, structuration de données au format numérique et multimédia, identification des notions fondamentales de fabrication ; connaissances juridiques : droit d'auteur, contrat d'éditeur, cessions de droit, droit du numérique et de l'internet ; gestion d'un site web et des réseaux sociaux.

Métiers : assistant(e) d'édition, éditeur (directeur de collection, de projet) dans des structures de taille variable (maisons d'édition appartenant à de grands groupes, maison indépendantes, structures institutionnelles possédant un secteur éditorial).

◆ Parcours Métiers de l'écrit et de la correction multisupports (CORREM) :

Compétences à renforcer ou acquérir :

Compétences transversales : maîtrise de l'expression écrite et orale ; culture littéraire et générale ; créativité et sens relationnel. Ces compétences sont particulièrement prisées dans les milieux éditoriaux.

Compétences spécialisées : connaissances complètes et approfondies des métiers de l'écrit et de la correction ; savoir-faire rédactionnel dans des secteurs multiples tels que l'édition, la communication, la culture et la presse, et pour différents types d'écrits (*print*, web...) ; compétences nécessaires en correction sur supports *print*, web ou audiovisuels, en préparation de copie et en réécriture.

Métiers : rédacteur/correcteur dans l'édition ; responsable de la communication multisupports dans les administrations ou les entreprises.

◆ Parcours Métiers du scénario et de la direction littéraire (SCEDIL) :

Compétences à renforcer ou acquérir :

Compétences transversales : maîtrise de l'expression écrite et orale ; culture littéraire et générale – de telles compétences sont particulièrement prisées dans les milieux audiovisuels.

Compétences spécialisées : apprentissage théorique et pratique des grandes règles de l'écriture scénaristique d'un film ; connaissance du champ des séries et mise en pratique des règles de composition ; mise à l'épreuve des différents modèles d'écriture audiovisuelle : écriture d'un scénario de court-métrage, écriture de série télévisée, écriture de documentaire, écriture radiophonique ; connaissances juridiques : droit d'auteur, contrat d'éditeur, cessions de droit, droit du numérique et de l'internet ; découverte de l'univers du webdocumentaire et des

nouvelles écritures numériques ; préparation du film, réalisation, montage numérique ; participation à des rencontres avec des scénaristes, des réalisateurs ou des producteurs.

Métiers : scénariste (indépendant ou dans une société de production) pour le cinéma ou l'audiovisuel ; directeur littéraire ; responsable du secteur audiovisuel dans une maison d'édition.

4. CONDITIONS ET MODALITES D'ACCÈS AUX DIFFÉRENTS PARCOURS

Cette rubrique détaille les mentions de diplôme conseillées, les pièces à joindre au dossier de candidature et les critères de sélection 1) pour le parcours généraliste (M1) et 2) pour les parcours de formation par apprentissage en alternance en édition (CREM 1, CREM 2, CORREM dans ces trois cas pour les seuls candidats à l'accès direct) ou en audiovisuel (SCEDIL).

Les **candidats possédant des diplômes étrangers** doivent prendre contact avec le Bureau de validations des diplômes étrangers licences-masters :

<http://lettres.sorbonne-universite.fr/etudiants-etrangers>

Une maîtrise de l'expression écrite attestée par un test de langue française de niveau C1 est exigée des candidats étrangers non francophones.

1) Parcours généraliste M1 LEMMEA

Les dossiers de candidature sont déposés en ligne sur une application dédiée, E-Candidat. La campagne comprend deux périodes, la première qui commence en avril, la seconde à la fin du mois d'août.

Les dates de la campagne de dépôt en ligne des dossiers de candidature sont publiées à l'adresse suivante : <http://lettres.sorbonne-universite.fr/inscriptions>

L'admission est décidée sur le seul examen du dossier et ne devient définitive qu'après accord d'un directeur de recherche.

◆Mentions de licence conseillées :

Prioritairement :

- Lettres, parcours Lettres modernes / Lettres classiques / Lettres, Édition, Médias, Audiovisuel (LEMA)

- Lettres et Arts

- Lettres et Humanités, métiers du livre et de l'édition

Secondairement :

Autres licences de lettres, langues et sciences humaines

◆Pièces du dossier :

Dossier de candidature complété par l'étudiant(e), accompagné de :

- Curriculum Vitae (CV) détaillé

- Lettre de motivation dactylographiée, avec le diplôme souhaité en objet, dans laquelle l'étudiant(e), à parts égales, a) définira ses centres d'intérêt et b) précisera un ou plusieurs domaines de recherche entretenant un rapport plus ou moins étroit avec la littérature (sur le choix du sujet, voir *infra* la **rubrique 5**)

- Photocopie de tous les relevés de notes (certifiés et tamponnés) du cursus antérieur, depuis le baccalauréat (compris) ou son équivalent jusqu'au relevé de notes du semestre en cours, quel que soit le type d'établissement fréquenté, ainsi que les notes obtenues à des concours

- Pour les étudiants avec diplômes étrangers, test de langue française de niveau C1 ou à défaut, convocation au test (le certificat étant exigé au moment de l'inscription administrative)

◆Principaux critères de sélection :

- Solide culture littéraire et générale

- Cohérence et qualité du parcours académique suivi

- Excellentes compétences rédactionnelles

- Motivation

- Cohérence du cursus et du projet professionnel en lien avec les champs relevant du Master 1 LEMMEA

2) Parcours de formation par apprentissage en alternance

En Île de France, l'âge limite d'entrée dans l'apprentissage est fixé à 30 ans (décret 2017-355 du 20 mars 2017). Les dossiers des candidats ne répondant pas à ce critère ne sont donc pas recevables. Les dossiers de candidature aux parcours CREM (en M1 et en M2), CORREM (M2) et SCEDIL (M2) doivent être déposés en ligne sur une application dédiée, E-Candidat. La campagne s'ouvre habituellement début avril et dure environ un mois. Il n'y a qu'une session par an. Aucune autre voie d'accès n'est possible.

Les dates de la campagne de dépôt en ligne des dossiers de candidature sont publiées sur le site de l'UFR de Littérature française et comparée dans la seconde quinzaine du mois de mars : <http://lettres.sorbonne-universite.fr/nos-formations/la-formation-initiale/choisir-par-discipline/lettres/litterature-francaise-et-comparee/presentation-3103/>

La procédure d'accès en M1 et en M2 (accès direct) se fait en deux étapes : sélection sur dossier décidant de l'admissibilité à l'entretien, puis sélection à la suite de l'entretien, décidant de l'admission définitive. Après la sélection sur dossier début mai, les entretiens ont lieu dans la seconde quinzaine de mai, les résultats définitifs étant proclamés à la suite.

◆ Mentions de licence (pour le M1) ou de master 1 (pour le M2) conseillées :

- Lettres, parcours Lettres, Édition, Médias, Audiovisuel (LEMA) (licence) ou Lettres, parcours Métiers de l'édition et de l'audiovisuel (master)
- Arts, Lettres, Langues, parcours Métiers du livre et de l'édition
- Lettres
- Musicologie
- Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales (LLCER)
- Langues Étrangères Appliquées (LEA)
- Géographie et aménagement
- Histoire
- Histoire de l'art et archéologie
- Information-Communication
- Philosophie
- Sociologie

◆ Pièces du dossier :

Dossier de candidature complété par l'étudiant(e), accompagné de :

- Curriculum Vitae (CV) détaillé
- Lettre de motivation dactylographiée, avec le diplôme souhaité en objet
- Photocopie de tous les relevés de notes (certifiés et tamponnés) du cursus antérieur, depuis le baccalauréat (compris) ou son équivalent jusqu'au relevé de notes du semestre en cours, quel que soit le type d'établissement fréquenté, ainsi que les notes obtenues à des concours
 - Pour les étudiants avec diplômes étrangers, test de langue française de niveau C1 ou à défaut, convocation au test (le certificat étant exigé au moment de l'inscription administrative)
- Bilan des compétences et présentation du projet professionnel (3 à 5 pages)
- Justificatifs de stages en rapport avec la formation et le projet professionnel

*Pièces facultatives :

- Lettre(s) de recommandation éventuelle(s)
- Promesse de contrat d'apprentissage (mais il n'est pas nécessaire d'avoir cette promesse pour candidater)

◆ Principaux critères de sélection (dossier + entretien) :

□ Dossier :

- Qualité et cohérence de la formation initiale
- Bonne culture générale et littéraire
- Pertinence du projet professionnel par rapport à la formation visée
- Qualité rédactionnelle de la lettre de motivation

- Qualité et pertinence de l'expérience professionnelle (de préférence dans le secteur éditorial pour CREM et CORREM, dans le secteur scénario pour SCEDIL) acquise par des stages (d'une durée supérieure à 3 mois)

□ Entretiens :

- 1^{er} entretien devant un jury composé des responsables de la formation et de professionnels de l'édition

- 2nd entretien en entreprise pour l'obtention d'un contrat d'apprentissage

Seuls les étudiants ayant obtenu un contrat en apprentissage à l'issue des entretiens passés en entreprise pourront être considérés comme définitivement admis en master.

5. POUR LES CANDIDATS ADMIS DANS LE PARCOURS GÉNÉRALISTE

Les candidats au parcours généraliste du master, et eux seuls, doivent réfléchir avant même le dépôt de leur dossier au sujet de leur mémoire de recherche (sur les pièces du dossier pour le parcours généraliste, voir *supra* la **rubrique 4**). C'est le résultat de cette première réflexion qui doit être présenté dans la lettre de motivation dactylographiée, la partie sur le projet de mémoire (une page) venant à suite de la partie concernant les centres d'intérêt, motivations et objectifs (une page). Les indications concernant le projet de mémoire doivent préciser le domaine de recherche, l'objet de la recherche, l'angle sous lequel celui-ci sera étudié et les motivations de ces choix. Il est rappelé que le ou les sujet(s) proposé(s) doivent entretenir un rapport avec la littérature : ces sujets ne peuvent porter exclusivement sur la presse, exclusivement sur des supports non verbaux (peinture, photographie, cinéma, danse, etc.), sauf à faire intervenir des notions héritées du champ littéraire ou constituées par la théorie littéraire. Ainsi, dans les cas où le sujet n'est pas directement ni intégralement littéraire, le recours aux outils d'analyse issus de la théorie ou de la critique littéraires devra être explicité. Du reste, un sujet purement littéraire, loin de constituer un handicap comme le pensent certains étudiants qui ont fait le choix de ce parcours, peut aussi être considéré comme une valeur ajoutée.

Une fois qu'ils ont reçu leur avis d'admission, les étudiants doivent sans tarder prendre contact avec un directeur de recherche, qu'ils choisissent dans la liste des enseignants-chercheurs – professeurs et maîtres de conférences (ou assistants) exclusivement –, en fonction du domaine de recherche sur lequel ils souhaitent travailler. Les étudiants du parcours généraliste sont trop nombreux pour que les seuls enseignants-chercheurs de la formation encadrent la totalité des mémoires de la promotion ; il leur est donc fortement conseillé de faire preuve de discernement dans leur choix.

La liste des directeurs de recherche peut être consultée à la fin de la brochure présentant les masters Recherche de l'UFR de Littérature française et comparée, accessible à l'adresse suivante :

http://lettres.sorbonne-universite.fr/IMG/pdf/brochure_master_recherche_et_programmes_des_seminaires_2017-2018.pdf

Les exigences des directeurs de recherche sont très variables : certains proposent des sujets, tandis que d'autres souhaitent laisser davantage d'autonomie aux étudiants, considérant que l'élaboration d'un pré-projet (ou avant-projet) constitue un premier pas important vers la recherche. Cette dernière position est celle que partagent les enseignants-chercheurs responsables de l'équipe de formation du master.

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que, dans les contacts que les étudiants prennent avec les directeurs de recherche, deux **règles élémentaires de courtoisie** doivent être respectées :

- 1) Ne pas attendre le dernier moment avant la clôture des inscriptions administratives pour écrire au directeur de recherche auquel on souhaite d'abord s'adresser.
- 2) Ne pas écrire simultanément à plusieurs directeurs de recherche (soit par un mail adressé à plusieurs destinataires, soit par plusieurs mails individuels) : comme ils sont tous très sollicités, il faut laisser à celui à qui vous vous adressez un délai de décence d'au moins quatre jours avant de pressentir un autre directeur de recherche.

Responsables de l'équipe de formation et d'encadrement administratif

Responsable du master Lettres et multimédias : Métiers de l'édition et de l'audiovisuel (LEMMEA) :

M. Bernard VOUILLOUX, professeur des Universités

Responsable du parcours généraliste M1 LEMMEA : M. Fabien GRIS

Responsable des parcours CREM (M1 et M2) et CORREM (M2) : Mme Hélène VÉDRINE, maître de conférences

Responsable du parcours SCEDIL : M. Jean-Louis JEANNELLE, professeur des Universités

Responsable professionnel du parcours CREM (M1 et M2) : Mme Sophie BERTRAND

Responsable professionnel du parcours CORREM (M2) : Mme Karine TERCIER

Responsable professionnel du parcours SCEDIL (M2) : *en attente de nomination*

Responsable administratif du master Lettres et multimédias : Métiers de l'édition et de l'audiovisuel (LEMMEA) : M. Olivier CANAL, directeur administratif de l'UFR de Littérature française et comparée

Responsable de la gestion du parcours généraliste M1 LEMMEA : *en attente de nomination*

Responsable de la gestion des parcours CREM (M1 et M2), CORREM (M2) et SCEDIL (M2) : Mme Smahane MOUSSATEN

Les adresses se trouvent sur le site de l'UFR de Littérature française et comparée.